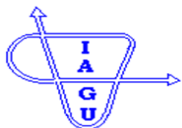


INSTITUT AFRICAIN DE GESTION URBAINE
BUREAU AGRICULTURE URBAINE
IAGU-BAU



SESSION INTERNATIONALE DE FORMATION
PROCESSUS PARTICIPATIF DE PLANIFICATION ET DE
FORMULATION DE POLITIQUES (3PFP)
EN AGRICULTURE URBAINE

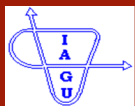


IAGU-BAU

Avenue Charles de Gaulle,
Secteur N° 4, lot 858
01BP 104, Bobo Dioulasso,
Burkina Faso
Tél : 00226 20 98 16 54
Email. iagu.aup@iagu.org
Tél. (226) 20 98 16 54

- ***Votre localité s'inquiète pour la sécurité alimentaire de sa population.***
- ***Vous voulez en savoir plus sur des approches innovantes de créations d'emplois ou de gestion de l'environnement.***
- ***Vous souhaitez savoir comment l'agriculture urbaine permet de réduire la crise alimentaire ou de contribuer à l'adaptation au changement climatique***

**Alors la session de formation sur le 3PFP
répondra à vos préoccupations**



CONTEXTE DE LA FORMATION

Les dernières décennies ont été marquées par une augmentation sans précédent de la population urbaine. En Afrique, au Sud du Sahara, plus de 38% de la population vit dans les villes. A l'horizon 2030, il est prévu que près de la moitié de la population de l'Afrique au Sud du Sahara sera urbaine (UNS, 2007). Une telle urbanisation a eu comme corollaire l'exacerbation de la compétition pour l'accès aux biens et services (eau, assainissement, éducation, santé, habitat, etc.) et subséquemment une forte pression exercée sur les ressources disponibles de plus en plus limitées. Cette situation rend également l'accès aux aliments plus difficile.

Ainsi, les activités agricoles à l'intérieur des villes ou dans leurs environs immédiats, connues sous le nom d'Agriculture Urbaine et Périurbaine (AUP), contribuent à l'approvisionnement des villes en aliments, notamment en produits frais de hautes valeurs nutritives. En dépit de sa faible prise en compte dans les instruments de gestion urbaine, l'agriculture urbaine, d'après la FAO, fournissait en 2005 la nourriture à environ 700 millions de citoyens, soit le quart de la population urbaine mondiale.



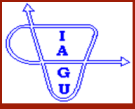
A cet effet, l'équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies et le Cadre global d'action sur la sécurité alimentaire recommande une augmentation de la production alimentaire en zones urbaines et un changement de paradigme dans l'aménagement et l'urbanisation des villes. Elle recommande également que soient encouragés le maintien de l'agriculture urbaine et péri urbaine et la gestion des ressources hydriques dans les zones urbaines (ONU, 2008).

En plus de sa contribution dans l'approvisionnement en aliments, l'agriculture urbaine joue un rôle important dans la création d'emplois et de revenus, dans la gestion de l'environnement à travers des aménagements paysagers, la réutilisation des eaux usées traitées, le recyclage des déchets en compost. Cependant, la contribution de l'agriculture urbaine est entravée par sa faible prise en compte dans les stratégies et politiques de développement à l'échelle nationale et locale. Pire, l'agriculture urbaine, en dépit de ses multiples fonctions, est en sursis compte tenu de la prééminence accordée, à tort, aux infrastructures et à l'habitat dans l'édification des villes africaines en particulier.

Conscient que la durabilité de l'agriculture urbaine est subordonnée à la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié, l'IAGU, en sa double qualité de Centre régional de la **Fondation RUAF** (Resource Centres on Urban Agriculture and Food Security) en Afrique de l'ouest francophone et de coordination régionale du Réseau Francophone pour l'Agriculture Urbaine en Afrique de l'Ouest Francophone (RFAU/AOC), organise une session internationale de formation sur le **Processus Participatif de Planification et de Formulation de Politiques (3PPF) en agriculture urbaine**.

PRINCIPAL OBJECTIF DE LA SESSION

L'objectif principal de la session de formation est de renforcer les capacités des acteurs en vue de la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable à l'exercice des activités agricoles urbaines.



RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la session, les participants seront capables de :

- Expliquer le concept d'agriculture urbaine, les types et dynamiques de ce secteur,
- Expliquer les enjeux et les contraintes de l'agriculture urbaine,
- Expliquer la problématique des relations de genre en agriculture urbaine,
- Mettre en œuvre les différentes activités d'un 3PFP,
- Faire le suivi des activités et des résultats d'un 3PFP,
- Faire le plaidoyer pour la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable pour l'agriculture urbaine.

CIBLES

La session s'adresse principalement aux acteurs suivants :

- Cadres techniques municipaux,
- Cadres de l'administration centrale (agriculture, urbanisme, environnement),
- Personne des agences d'appui au développement,
- Enseignants/Formateurs des instituts de formation,
- Agents techniques des ONG,
- Chercheurs.

DATE ET LIEU DE LA SESSION

La session se déroulera **du 20 au 28 juin 2011** au Burkina Faso.

CONTENU DE LA FORMATION

La session de formation comprendra les modules suivants :

Module 1 : Présentation de l'agriculture urbaine

Ce module sera axé sur une présentation, la plus détaillée possible, de l'agriculture urbaine en s'appuyant sur une diversité d'expériences à travers le monde. Les enjeux de l'agriculture urbaine, ses contraintes et les risques qu'elle présente seront discutés et suffisamment illustrés.

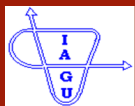
Module 2 : Processus participatif de planification et de formulation de politiques (3PFP)

Ce module abordera, dans les détails, toutes les phases du 3PFP :

- Justification et Objectifs d'un 3PFP
- Activités préparatoires (constitution d'une plateforme Multi-Acteurs sur l'Agriculture urbaine, élaboration d'un plan de travail, formalisation de la Plateforme)
- Etude exploratoire sur l'agriculture urbaine (fonctions et contraintes, cadre réglementaire et institutionnel, défis à relever pour sa durabilité)
- Ateliers de validation de l'étude exploratoire et de planification
- Elaboration d'un plan stratégique pour le développement de l'agriculture urbaine
- Mise en œuvre d'actions pilotes
- Suivi-Evaluation (Suivi-intégré, suivi des incidences et analyse des impacts)

Module 3 : Plaidoyer/lobbying

L'accent sera mis sur les stratégies de plaidoyer à élaborer et à mettre en œuvre pour favoriser la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable à l'agriculture urbaine.



DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DE LA FORMATION

La démarche de la formation sera très participative et pratique. Elle s'appuiera sur l'expérience capitalisée dans la mise en œuvre d'un 3PFP dans trois villes de l'Afrique de l'ouest francophone: Pikine (Sénégal), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) et Porto-Novo (Bénin).

La démarche sera ponctuée par de courts exposés thématiques suivis d'échanges approfondis permettant aux participants de mettre en évidence leurs connaissances et expériences. Plusieurs travaux de groupe seront organisés afin de mieux circonscrire à chaque séquence de travail les échanges autour de quelques centres d'intérêt partagés.

La session de formation sera également marquée par des visites de sites et des rencontres d'échanges avec des personnes-ressources pour mieux imprimer une dimension pratique à la session.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation à la session de formation s'élèvent à **huit cent mille (800 000) francs CFA (1 220 Euros)**. Ces frais couvrent la restauration (repas de midi et pause café) des participants, les documents de référence qui leur seront distribués et les sorties pédagogiques.

Les frais de voyage et de séjour au Burkina Faso sont à la charge des participants.

TITRE DELIVRE

Un certificat de participation sera délivré à chaque participant à la session de formation.

PRINCIPAUX ANIMATEURS

La session sera animée principalement par :

- **Monsieur Moussa SY**,
Coordonnateur du Bureau Agriculture Urbaine de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU-BAU) :
moussa@iagu.org
- **Madame Ndèye Fatou Diop Gueye**, Coordonnatrice du Pôle Planification stratégique et Environnement de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU): fatou@iagu.org
- **Madame Marielle Dubbeling**,
Conseillère principale en agriculture urbaine à ETC-Foundation :
m.dubbeling@etcnl.nl.



Des personnes-ressources seront invitées durant chaque module pour partager leur vécu sur le thème discuté.